



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 3 février 2020 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Est absente : Madame Line Boulianne

Ouverture de la séance à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance : présences
Lecture de l'avis de convocation
- 1.0** Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.0** Lecture et adoption du budget 2020
 - 3.0** Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour
 - 4.0** Clôture de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu l'avis de convocation et l'ordre du jour dans les délais prescrits par la Loi.

N° 20-02-019

LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET 2020

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR** Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil adopte le cahier des prévisions budgétaires 2020, pour un montant égal des dépenses et des recettes soit 6 175 218 \$ (six millions cent soixante-quinze mille deux cent dix-huit dollars);



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

N° 20-02-020

QU'une somme de 152 681 \$ (cent cinquante-deux mille six cent quatre-vingt-un dollars) soit prise à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité des Escoumins afin d'équilibrer le budget de l'année 2019.

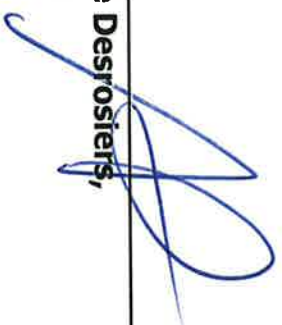
CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 16 h 20 l'ordre du jour étant épuisé :
IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 0

André Desrosiers,
Maire



Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

***Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal.***